ISSN 0995 - 8584

« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons...»

CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leur Amis

Fondateurs : Étienne LEGROS et Mathilde GABRIEL-PÉRI

Siège : 4 rue de Jouy 75004 Paris - Téléphone : 01 44 54 02 03
E-mail : anffmrfa@gmail.com
Site internet : www.familles-de-fusilles.com

N° 259 - 4e trimestre - 31 décembre 2016

1941, du nazisme triomphant aux premiers espoirs

Cette année, nous célébrons plus particulièrement le 75e anniversaire des fusillades des otages d'octobre 1941 (Nantes, Châteaubriant, Souge) et de décembre (Mont Valérien, Caen, La Blisière, Fontevraud) auxquelles il faut associer les 6 guillotinés condamnés par les Sections Spéciales et le Tribunal d'Etat et tous les autres fusillés. Par exemple, au Mont Valérien, 80 résistants sont fusillés - dont Henri d'Estienne d'Orves, le plus connu - avant les fusillades du 15 décembre. Notre association a participé ou a été représentée à de nombreuses cérémonies.

1941, c'est l'année du nazisme triomphant et de l'alignement de Vichy sur le Reich. Le régime de Vichy aggrave le statut des juifs, crée le commissariat aux questions juives, oblige les fonctionnaires à prêter serment, encadre les salariés par la charte du travail. Il crée aussi les Sections Spéciales et le Tribunal d'Etat. Les partisans de la collaboration créent le Rassemblement National Populaire, le service d'Ordre Légionnaire et la Légion des Volontaires Français.

1941, c'est l'année de la montée en puissance de la Résistance par le renforcement du Mouvement de Libération Nationale, les créations des mouvements Combat et Front National, les publications de *Témoignage Chrétien*, de *Franc-Tireur*, de *Libération Sud*, de *Combat* et *France d'Abord* qui s'ajoutent à *L'Humanité*. À Londres, la France Libre se structure. C'est aussi les manifestations de juillet, la grève des mineurs en novembre et surtout, au mois d'août, le début de la lutte armée.

En cette fin d'année 1941, c'est aussi l'espoir que la guerre se termine, espoir conforté par la situation politique et militaire avec les premiers échecs des nazis. Sur le front russe, les soviétiques desserrent l'encerclement de Moscou, les Américains déclarent la guerre à l'Allemagne et au Japon, Rommel est stoppé aux portes de l'Egypte. Bien que symboliques, les Forces Françaises Libres rallient Saint-Pierre-et-Miquelon. C'est aussi pour la Wehrmacht le constat d'échec de la politique des otages. Malheureusement, il faudra encore attendre quatre longues années.

Jean Darracq, Président de l'ANFFMRF-A

SOMMAIRE

Éditorial
p.1 - 1941, du nazisme triomphant aux premiers espoirs

Vie de l'association
p.2 - A.G. 2017 ; Journée d'études pour le 60e anniversaire de «l'Affaire Speidel» ; Le dictionnaire des Fusillés accessible sur internet ; Trésorier de l'association ; Notre peine

Commémorations
p.3 - Ivry ; Châteaubriant
p.4 - Aincourt, Touraine
p.5 - Signes, Gironde

Histoire
p.6 - Le Bois de Thouraud
p.7 - 1944 : les cours martiales du SGMO

Vie pratique
p.8 - L'Onac-vg à votre disposition

ANFFMRF-A
4 rue de Jouy
75004 Paris
M° Saint-Paul
ou Pont-Marie
Bus 69, 76, 96
Tel : 01 44 54 02 03

Site internet
www.familles-de-fusilles.com

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse mail à
anffmrfa@gmail.com

Assemblée générale 2017

Comme défini dans les statuts de l'association, l'Assemblée générale se réunit une fois par an. La prochaine assemblée générale aura lieu

LE JEUDI 2 FÉVRIER À PARTIR DE 9H30 AU 4 RUE DE JOUY 75004 PARIS

Elle aura à l'ordre du jour le rapport d'activité 2016, les projets 2017 ainsi que le bilan financier. Vous recevrez la convocation par courrier (normal et par mail)

Journée d'étude pour le 60e anniversaire de « l'Affaire Speidel »

Samedi 4 mars 2017,
Salle Paul Vaillant Couturier à Bagneux

Hans Speidel, second de Otto Von Stülpnagel, commandant en chef de l'armée allemande en France en 1941 a directement participé à la mise en place des Sections Spéciales et à la politique antisémite des nazis. Il est nommé Commandant en chef des troupes terrestres de l'OTAN en 1956 et 130 jeunes en âge de faire leur service militaire écrivent fin janvier 1957 au Président René Coty pour lui dire qu'ils refusent de servir sous ses ordres. 22 appelés sont emprisonnés jusqu'en avril 1958.

Les signataires sont soutenus par de nombreuses interventions de personnalités et d'organisations de Résistance de toutes obédiences mais principalement des « gaullistes » et « communistes ». Au moment de faire les procès, après l'instruction, le gouvernement préfère trouver une solution acceptable par les signataires. Jacques Chaban-Delmas, Ministre de la Défense envoie en avril 1958 une lettre à Daniel Mayer, président de la Ligue des Droits de l'Homme reconnaissant les mobiles de ce refus et propose aux signataires de servir dans les unités d'Outre-mer hors du commandement de l'OTAN. Notre association des Familles de Fusillés s'est beaucoup investie dans cette campagne contre ce général nazi. Nos 4 derniers présidents, Jean Pierre Hemmen, Pierre Rebière, Georges Duffau-Epstein, Jean Darracq ont fait partie des signataires. Mathilde Gabriel Péri, députée et présidente de notre association est intervenue de nombreuses fois à l'Assemblée Nationale et beaucoup d' adhérents ont participé aux initiatives de soutien. Si vous avez des documents, des témoignages personnels ils seront les bienvenus...

Présentation de l'exposition réalisée par notre association avec le musée de la Résistance Nationale, du film de René Vautier sur la manifestation nationale d'Auboué et du livre de Jean-Claude Faipeur, *Crime de fidélité au cœur de l'affaire Speidel, 1957-1958*. Conférence-débat.

Le « Dictionnaire des Fusillés », accessible sur internet

Depuis début octobre, on peut consulter le dictionnaire des fusillés sur internet. Voici la procédure la plus simple. Aller sur le site : maitron-fusillés-40-44. Sur la partie gauche se trouvent les onglets que l'on peut sélectionner.

Vous pouvez facilement vérifier les notices qui vous intéressent, préparer vos observations et les envoyer aux correspondants du Maitron de l'association : Georges Duffau-Epstein, (georgesduffau@orange.fr) ou Jean Darracq (sylvie-jean.darracq@wanadoo.fr) ou directement aux coordinateurs du dictionnaire, Claude Pennetier (pennetier.claude@orange.fr) et Delphine Leneveu (dleneuveu.dicofusilles_maitron@yahoo.fr).

Si vous avez des observations plus générales, vous pouvez également nous les transmettre pour en faire état aux réunions de suivi du dictionnaire.

Nous profitons également de l'occasion pour vous rappeler que l'édition en ligne permet de compléter les biographies par des documents (photos, lettres...)

Notre peine

Nous venons d'apprendre la disparition de Germaine Bonnafon. Adhérente bordelaise de notre association, elle était une amie fidèle. Nous transmettons nos sincères condoléances à sa famille. Nous publierons sa biographie dans le prochain numéro de Châteaubriant.

Trésorier de l'association

Nous recherchons un trésorier pour notre association. Si un adhérent est intéressé, téléphonez à Jean Darracq (06 10 98 84 15)

Cérémonie du cimetière parisien d'Ivry, le 8 octobre 2016

Le soleil est présent afin de participer lui aussi à la cérémonie rendant hommage à tous les fusillés inhumés au cimetière parisien d'Ivry. Nous nous retrouvons nombreux pour cette commémoration traditionnelle. Tous les sièges sont occupés et de nombreux assistants doivent rester debout. Douze gerbes sont placées devant la dalle du souvenir dans une atmosphère de recueillement. Il faut noter celle du Lycée allemand de Paris que de jeunes lycéens ont tenu à déposer eux-mêmes. Georges Duffau-Epstein, remplaçant au pied levé notre président Jean Darracq, lit le discours préparé par celui-ci, consacré aux événements de l'année 1941. Puis sont lues deux lettres de fusillés, Samuel Tyzelmann et Robert Pelletier. L'assistance se rend pour terminer devant la stèle édifiée par la mairie de Paris à l'emplacement initial du carré des fusillés. Des élus du Conseil départemental du Val de Marne, de la mairie de Paris et de la mairie d'Ivry ont participé à cet hommage.

G.D-E.

Cérémonies à Châteaubriant, les 22 et 23 octobre 2016

Les 22 et 23 octobre derniers, malgré le mauvais temps, nous étions nombreux dans la Sablière de Châteaubriant pour suivre la cérémonie du 75e anniversaire des exécutions par les nazis, en octobre 1941, de 27 patriotes désignés par le ministre de l'Intérieur « français », Pierre Pucheu (condamné à mort et fusillé).

Chaque année, nous savons que ces hommages vont nous rappeler de tristes souvenirs, mais nous sommes heureux de nous retrouver : enfants, petits-enfants et amis des résistants qui ont été internés dans le camp. Une relation très forte nous unit.

Cette cérémonie, présidée par le maire de Châteaubriant, Alain Hunault, s'est achevée par un spectacle qui, cette année, différait beaucoup des précédents : les 27 fusillés, représentés par des figurants, évoquaient (voix off) leurs dernières pensées avant d'être massacrés ; spectacle poignant accompagné par une excellente chorale.

Avant la représentation des allocutions ont été prononcées par Carine Picard-Niles, secrétaire de l'association Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt, Pierre Laurent, secrétaire du PCF et Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT qui ont souligné le courage et l'abnégation des 27 résistants fusillés qui étaient démocrates, cégétistes et communistes.

Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, chargé de la mémoire et du monde combattant, a salué le courage des 27 résistants avec beaucoup d'émotion. Il s'est engagé au nom de l'Etat au versement d'une subvention de 110 000 euros pour les travaux indispensables dans la carrière.

Au cours de ce même week-end à Châteaubriant, diverses autres cérémonies ont eu lieu :

- Dans le château, à l'emplacement où ont été déposés les 27 corps des fusillés après l'exécution ;
- À Choisel, lieu du camp d'internement, où une nouvelle stèle vient d'être érigée.
- À La Blisière, devant la stèle dressée près du bois où 7 résistants ont été fusillés le 15 décembre 1941. Nous nous y retrouvons chaque année, en octobre, pour leur rendre hommage.

Ne les oublions pas, restons dignes d'eux.

Michèle Gautier

Dépôt de 11 terres de lieu de résistance, d'internement ou de déportation pour la rénovation des 183 alvéoles du monument par 11 classes différentes venues de toute la France lors de la cérémonie officiellle - Photos Jean Louis Olivier Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt

Cérémonie à Aincourt (Val d'Oise), samedi 1er octobre 2016

Le dépôt des gerbes est suivi de l'allocution de Jean-Pierre Muller, président du conseil de surveillance du Groupe Hospitalier Interdépartemental du Vexin, maire de Magny-en-Vexin et conseiller départemental du Val-d'Oise et de celle de Claudine Ducastel, représentant l'association Mémoire Vive des Convois des 45 000 et 31 000 vers Auschwitz-Birkenau. Viennent ensuite la chorale de Paris, sous la direction de Claude Torrent et une évocation de la résistance « Des femmes internées au camp d'Aincourt », présentée par le théâtre des Oiseaux.

Comme chaque année, nous étions nombreux (quelques survivants, les familles, beaucoup d'enfants, de nombreux élus, syndicalistes, habitants du Val-d'Oise) pour célébrer ce 76e anniversaire de l'arrivée, le 5 octobre 1940 (4 mois après l'occupation de notre pays), de 350 militants de la région parisienne, arrêtés à l'aube, enfermés dans un bâtiment du sanatorium réquisitionné à la hâte par Vichy et gardés par des gendarmes français.Le camp d'Aincourt, premier camp d'internement administratif de la zone nord, deviendra une réserve d'otages dont plusieurs seront fusillés le 22 octobre 1941 à Châteaubriant. Le 12 mai 1942, arrivent au camp 93 femmes : 60 « politiques », 33 juives ou étrangères. L'une a un enfant de 13 mois, une autre est sur le point d'accoucher. Elles font bloc pour résister à la répression de ce régime carcéral. L'évocation nous fera partager le courage et l'humour de ces femmes parties avec les convois des 45 000 et 31 000 vers Auschwitz-Birkenau.

Notre devoir est de rappeler les faits, inlassablement, pour que la jeunesse sache « qui vous étiez ». Si les conditions ont changé, la notion de résistance demeure toujours d'actualité.

Elle est sociale, économique et aussi idéologique car les idées fascistes comme la xénophobie, l'antisémitisme en France et en Europe sont une menace pour la paix et l'amitié entre les peuples.

D. B.-M.

Cérémonies en Touraine

Camp du Ruchard – 1er octobre 2016

L'hommage annuel devant la stèle élevée dans le camp militaire du Ruchard aux Fusillés de Touraine s'est déroulé en présence des autorités civiles et militaires, de soixante drapeaux, d'environ 300 participants et surtout avec le concours de 12 élèves d'un CM1 de l'école publique de Villaine-les-Rochers, village voisin où furent inhumés en 1942 plusieurs des fusillés au camp. La présence des enfants – une première que nous espérions depuis longtemps – et leur lecture à voix alternées de trois textes poétiques autour de la Résistance et de la Déportation ont retenu l'attention d'un public dont l'émotion était palpable. Avant la cérémonie à la stèle, des responsables du camp avaient accueilli et accompagné la délégation des familles des martyrs jusqu'à la « tranchée des fusillés » (dans l'enceinte du camp) pour un silencieux hommage et un dépôt de gerbe sur le lieu même des fusillades.

Crouzilles – 25 octobre 2016

Nous étions présents à l'enterrement de Pierre Picarda, résistant de la première heure, membre du maquis de Scevolles puis F.F.I. Il fut à l'origine de l'érection de la stèle du camp du Ruchard. Membre actif de notre association, par ses témoignages, il voulait que les générations d'aujourd'hui sachent ce que fut la résistance à l'occupant, le prix du sang et de la liberté.

H. B.

À Signes, hommage de la jeunesse à la Résistance, le 9 juin 2016

La Nécropole Nationale de Signes est un lieu unique en France où la Résistance de Provence a été assassinée par les nazis en été 1944. Dans ce charnier, on a retrouvé non seulement les responsables de la Résistance intérieure les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) mais aussi des officiers de la mission interalliée parachutés de Londres pour préparer la Libération, les FFL (Force Française Libre) représentants toute la Résistance au totalitarisme et à l'occupant nazi. Il y avait les responsables de la Résistance provençale, les chefs de l'Armée Secrète, les chefs du NAP (Noyautage Administrations Publics), le Responsable des liaisons téléphoniques des PTT, les responsables de l'action ouvrière et universitaires, chargés des journaux clandestins (édition et distribution clandestine), les responsables des SAP (Service Atterrissage et Parachutage)… Les professions des médecins, des agrégés de l'université, des normaliens, un conseiller général docteur en droit, un ingénieur des Ponts et Chaussées, un notaire, un infirmier, un directeur d'école, un entrepreneur de travaux publics… Signes est un bel exemple de la France Résistante, tous les âges et tous les milieux sociaux y sont représentés. Une moitié avait plus de 40 ans et même plus.

Les Familles des Fusillés de Signes se sont mobilisées pour valoriser ce lieu et le faire connaître. En France cette Nécropole Nationale n'est pas connue. Dans la liste des Associations des familles de fusillés, Signes n'existait pas.
Pour valoriser ce lieu et en faire un chemin de la mémoire, un « Mémorial de la Résistance », un comité scientifique s'est constitué autour de M. Menchérini, professeur émérite, avec l'aide de M. Gourio, directeur de l'ONAC des Bouches du Rhône, Jérôme Guervin du Var et M^{me} Nadine Carmaran, directrice de l'ONAC des Alpes de Haute-Provence et la présence de Pascal Coget et Laetitia Vion, coordonateurs mémoire et communication de la mission interdépartementale de PACA, et une équipe de bénévoles : le professeur Alain Giacomi, Pierre Ciantar, Sylviane Pinssat et nous mêmes.
Dans un premier temps, enrichir le site internet www/muséedelaresistanceenligne par l'histoire du charnier de Signes et la biographie de chaque victime. Pour plus d'exactitude historique, M. Mencherini a consulté les archives de Caen, de la gendarmerie et les rapports d'autopsies… Dans un 2^{e} temps, édition d'un dépliant et d'une brochure à distribuer. Le 3^{e} temps était l'hommage de la jeunesse qui s'est déroulé ce jeudi 9 juin avec des classes du lycée Maurice Janetti de Saint-Maximin, du lycée Victor Hugo de Marseille et du lycée du Sacré-Cœur de Digne-les-Bains.
Le matin, le professeur Mencherini a fait la présentation historique de la Résistance et les événements de l'été 1944 à Signes : arrestations, exécutions et découverte du charnier… et Jean Paul Chiny au nom de l'Association des Familles des Fusillés de Signes et martyrs de Provence a fait le portrait des victimes de ce charnier et de leur diversité.

Jean-Paul Chiny

Cérémonies en Gironde

À Souge

74 ans après les premières fusillades, le souvenir reste. Cette année 2016, la traditionnelle cérémonie d'hommage aux 256 fusillés au camp militaire de Souge-Martignac-sous-Jalles (33) a eu lieu le dimanche 23 octobre en présence des autorités civiles, militaires et religieuses, de 30 porte-drapeau et de près de 300 personnes.
Les visiteurs pouvaient consulter la nouvelle exposition installée sous une tente, à l'entrée du mémorial. Faite par des membres de l'association, elle retrace, en 21 panneaux, l'histoire de tous les fusillés de Souge de 1940-1944. Conçue avec des outils modernes, présentée sur des « kakemono » , cette exposition est facilement

transportable et utilisable par des associations, des scolaires, etc. Les aides financières de certains élus, de plusieurs communes de Gironde, de partenaires ont permis la réalisation de ce superbe travail d'Olivier et Denis, adhérents de l'association.
La cérémonie s'est déroulée suivant la tradition : cérémonie des couleurs, discours, appel de tous les morts, dépôt de gerbes. Celle de notre association a été déposée par notre président, Jean Darracq, accompagné d'une fille de fusillé.
Les discours ont été prononcés par Jean Lavie, secrétaire de l'association de Souge, qui a rappelé les jugements sommaires, les fusillades d'otages civils, leurs conditions, les massacres et le sous-préfet de Langon, M. Suzanne, représentant Pierre Dartout, préfet de la Gironde et de la région Nouvelle Aquitaine.
Après *La Marseillaise*, *Le Chant des Partisans* a été interprété par Cindy, arrière-petite-fille de André Sedze-Hoo, fusillé à Souge le 21 septembre 1942. Moment très émouvant.
La cérémonie officielle terminée, quelques familles et amis se sont rendus à la 1ère enceinte pour rendre hommage aux 50 fusillés du 24 octobre 1941. Avant le dépôt des gerbes, Alain Lagardère, président de l'ANCAC-Gironde a pris la parole, relatant la tragédie passée en ce lieu et a demandé un moment de recueillement. Comme tous les ans, la cérémonie suivie par une petite assemblée s'est déroulée dans la simplicité et l'émotion.

À Bordeaux

Le 21 septembre 2016, à l'appel de l'Union départementale CGT de la Gironde, un hommage a été rendu, à la bourse du travail de Bordeaux, aux 70 fusillés de Souge le 21 septembre 1942.

Michèle Vignacq

Le maquis du Bois de Thouraud (Commune de Maisonnise dans la Creuse)

Les années passent mais nous devons nous souvenir que de nombreux résistants maquisards ont été massacrés par les soldats allemands en province.
Il en est ainsi le 7 septembre 1943 dans la Creuse, sur le site du Bois de Thouraud.
Au début de l'été 1943, des maquisards, sous l'autorité du colonel André Leduc, s'organisent dans ce bois dont 16 jeunes réfractaires au STO. À la suite d'une plainte pour destruction d'une batteuse (selon les consignes de Londres et de la résistance intérieure, il ne fallait pas livrer de blé à l'Allemagne), les services allemands chargent de jeunes miliciens de contacter les maquisards en se faisant passer pour réfractaires au STO et en promettant de livrer des armes.
Oui, ils viendront dans ce bois près du refuge des maquisards, mais accompagnés des membres de la GESTAPO et des soldats de la Luftwaffe (casernés à la Courtine).
Sept jeunes tombent sous le feu des mitraillettes, 6 sont déportés à Auschwitz.
3 seulement reviendront de ce camp.
Une stèle a été érigée en leur souvenir.
Pensons à eux…

Michèle Gautier

1944 : les cours martiales du secrétariat général au maintien de l'ordre (SGMO)

Les cours martiales ont été instaurées pendant la dernière phase de l'Etat de Vichy, « dernier Vichy » ou « Vichy milicien ».

Détenus de la prison centrale d'Eysses

Elles sont placées directement au service de l'exécutif. La loi du 20 janvier 1944 stipule que *«sont déférés aux cours martiales les individus, agissant isolément ou en groupe, arrêtés en flagrant délit d'assassinat ou de meurtre, de tentatives d'assassinat ou de meurtre commis au moyen d'armes ou d'explosifs pour favoriser une activité terroriste»*. Celui-ci informe le SGMO qui désigne par arrêté les 3 membres de la cour martiale. Celle-ci juge immédiatement, sans instruction judiciaire et l'inculpé n'a droit ni à un avocat ni à aucun recours. Il n'y a que deux choix, la condamnation à mort ou la déclaration d'incompétence. Dans ce cas, l'accusé est remis entre les mains du procureur qui l'intègre dans la justice d'exception classique. Le jugement est exécutoire immédiatement par fusillade. Le peloton d'exécution est composé d'hommes du SGMO ou de gendarmes GMR. Le corps du supplicié est enterré dans une fosse commune. C'est le préfet régional qui assure la logistique. Les cours martiales ne siègent pas dans les palais de justice mais souvent près des lieux d'exécution, notamment les prisons.

Mis à part quelques réactions individuelles, il n'y a pas eu d'opposition marquée aux cours martiales. Il faut cependant citer la démission de l'intendant de police de Marseille Robert Andrieu en janvier 1944 qui a obligé à changer la loi et à prévoir que ce sont ceux qui arrêtent en flagrant délit qui avertissent le SGMO et le refus collectif en juillet 1944 de former un peloton par les gendarmes de Nîmes. Le corps judiciaire, par sa passivité et sa soumission, a admis la création des cours martiales. Darnand, secrétaire d'Etat au Maintien de l'Ordre, ancien juge à Lyon, a su s'entourer de juges jusqu'au-boutistes du régime pour faire fonctionner la cellule « juridique » de son cabinet et aussi de la majorité des préfets et des intendants de police organisateurs de la répression. Il est même intervenu lorsque les procédures prévues n'étaient pas bien respectées. Peu de juges ont participé aux cours martiales dont les membres étaient souvent des miliciens et d'autres fanatiques du régime de Vichy ou issus du cabinet de Darnand. Elles ont condamné au moins deux cent résistants. Ces exécutés sont en majorité des jeunes hommes des maquis ou de la guérilla urbaine ainsi que des choisis « pour l'exemple » des mutineries de la Santé et d'Eysses. Le plus jeune a presque 18 ans et le plus âgé 46 ans, l'âge moyen est de 26 ans. Les cours martiales ont siégé dans toute la France à l'exception de la Normandie et de la zone annexée du nord de la France. On trouve leurs traces dans 13 villes de la zone sud et dans 14 villes de la zone nord. Contrairement aux idées répandues, les cours martiales sont une émanation de l'Etat de Vichy et leur fonctionnement très encadré laisse peu de place aux initiatives personnelles. Elles sont le dernier étage de la justice d'exception mise en place en 1941 (voir les deux derniers numéros de *Châteaubriant*).

Comme Virginie Sansico - dont les publications ont servi de trame à ce court article - il faut changer notre vocabulaire et les nommer «cours martiales du secrétariat général au maintien de l'ordre» plutôt que «cours Martiales de la milice».

Comme elle, il faut souhaiter que, malgré la destruction des archives, ces cours Martiales soient davantage étudiées par les historiens.

Jean Darracq

Source : Virginie Sansico, La justice du pire, les cours martiales sous Vichy*, éditions Payot*

Vue aérienne de la prison centrale d'Eysses (sources photos : http://www.eysses.fr/)

L'ONAC-VG à votre disposition

Beaucoup de nos adhérents qui font partie des trois millions de ressortissants de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (Onac-vg) connaissent mal ses attributions et les aides qu'il peut leur apporter.

Cet office, créé en 1916, s'est adapté à la fin de la guerre 1939-1945 pour gérer de nouvelles catégories de ressortissants comme les déportés et les internés. Aujourd'hui, il prend en charge les enfants orphelins des attentats. L'Office est un établissement public d'Etat présent par ses délégations régionales dans tous les départements. Sa devise « Mémoire et Solidarité » résume parfaitement ses activités.

L'office apporte son soutien matériel et moral à tous ses ressortissants. Il gère, en ce qui peut nous concerner, les demandes de titre de reconnaissance de la nation, l'attribution de la mention « Mort pour la France », les demandes de prise en charge par l'Etat des frais de voyage sur les tombes des morts, les demandes d'indemnisation des orphelins et leur paiement. Il est aussi à la disposition de tous pour nous accompagner dans les démarches administratives La gamme des actions de solidarité est large. D'abord des interventions financières individuelles et variées comme des secours d'urgence pour financer immédiatement de l'alimentaire, de l'hébergement, du transport (d'un montant de 50 à 310€ maximum), des aides financières ponctuelles (factures à régler, frais médicaux...) des dettes locatives (impayés de loyer), des frais médicaux (participation aux frais d'hospitalisation, dépassements d'honoraires, mutuelles...), des frais d'obsèques de ressortissants.

D'autres aides concernent le maintien à domicile par le finacement d'aides ménagères, de la télésurveillance, du portage des repas sur la base des frais restant à charge et l'adaptation de l'habitation pour les ressortissants âgés ou handicapés après l'obtention des aides de droit commun.

Il peut aussi participer aux frais de maintien à domicile. Côté prêts sociaux, des avances et des prêts sans intérêt sont possibles jusqu'à 1 500€. L'Onac peut églement verser une allocation différencielle en faveur du conjoint survivant pour assurer un plafond de ressources mensuelles de 900€. La nature et le montant des interventions pérennes sont déterminés après l'examen individualisé de chaque situation par les commissions d'aide sociale des départements. Le budget social des départements est alimenté par une subvention de l'Etat, la collecte du Bleuet de France, les subventions des collectivités, les dons et les legs.

Enfin, ce qui nous concerne directement aujourd'hui, l'Onac gère en priorité pour ses ressortissants huit maisons de retraites et propose plusieurs milliers de places dans la centaine d' établissements qu'il conventionne.

En plus de l'aide sociale dont peuvent bénéficier nos adhérents ressortissants de l'Office, l'Onac-vg est l'opérateur majeur de mémoire combattante du ministère de la Défense. Avec la disparition des témoins directs, il contribue à mettre en place des opérations de mémoires variées (expositions, voyages, théâtre, rallyes sportifs..) et il gère pour l'Etat les hauts lieux de la mémoire et les nécropoles et entretient 2 200 carrés militaires de cimetières communaux, plus de 600 000 tombes.

Renseignements complémentaires : votre délégation départementale de l'Onac-Vg

CPPAP : 0709 A 07017 - Directrice de la publication : Jacqueline Ollivier-Timbaud - Imprimerie LNI - 92635 Genevilliers cedex